



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Conseil communal du 25/03/2026

Réponse à l'interpellation n°19 :

« La création de parcelles multiconfessionnelles ; Interpellation introduite par Mme KASKO Sofia, Conseillère communale P.S » (ordre du jour complémentaire)

ADOPTÉE

Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour votre interpellation.

Je partage votre analyse quant aux besoins de plus en plus prégnants quant à la nécessité de disposer de parcelles multiconfessionnelles.

Dans une capitale et une commune comme la nôtre, cela fait particulièrement sens.

Il faut donc tenir compte de cette réalité mais aussi de la nôtre. Celle d'une commune de l'hypercentre où les terrains vierges sont pour ainsi dire inexistantes. Notre cimetière ne se situe pas sur le territoire de notre commune et ne dispose d'aucune parcelle vierge qui pourrait être habilitée à devenir une parcelle multiconfessionnelle.

C'est dans ce sens et je le regrette qu'il faut lire nos limites à répondre à l'appel du précédent ministre.

Je vous remercie pour votre attention à cet enjeu fondamental.